

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1903

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1903 s'élève à	fr.	12,693,061 25
Les crédits alloués par le Budget de 1902 montent à		12,511,256 05
AUGMENTATION.		fr. 181,805 20

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1903	fr.	12,517,861 25
— 1902		12,231,951 25
AUGMENTATION.		fr. 285,910 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1903	fr.	175,200 »
— 1902		279,304 80
DIMINUTION.		fr. 104,104 80
Soit en plus.	fr.	181,805 20

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 8. — *Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	187,000 »
— alloué pour 1902.		180,000 »
AUGMENTATION.		fr. 7,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

dont l'emploi sera réglé ainsi qu'il suit :

1 ^o Augmentations de traitement réglementaires aux inspecteurs de l'agriculture	fr. 1,000 »
2 ^o Essai de transmission télégraphique des prévisions du temps pendant la fenaison.	1,000 »
3 ^o Extension de la distribution des « Avis aux cultivateurs »	2,000 »
4 ^o Participation du service des agronomes de l'État ainsi que du Musée commercial aux concours régionaux	1,500 »
5 ^o Rétribution des professeurs spécialistes de l'Institut agricole de l'État chargés de donner des renseignements au public sur les maladies des plantes, sur l'entomologie et sur l'hygiène agricoles	1,500 »
TOTAL.	fr. 7,000 »

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; etc.* (Y compris, en charge temporaire, une somme de 10,000 francs destinée à récompenser éventuellement l'inventeur d'un remède préventif contre la stomatite aphteuse.)

La somme de 10,000 francs inscrite en charge temporaire n'a pu être utilisée en 1902; il y a lieu de la reproduire au Budget de 1903.

ART. 12. — *Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1903	fr. 660,000 »
— alloué pour 1902	610,000 »
AUGMENTATION.	fr. 50,000 »

Cette somme forme le complément des dépenses à résulter pour l'État de l'exécution des nouveaux règlements provinciaux relatifs à l'amélioration des espèces chevaline et bovine, qui sortiront tous leurs effets en 1903 (voir la note explicative annexée à l'article 12 du Budget de l'exercice 1902).

ART. 15. — *Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

publications agricoles et horticoles ; publication du Bulletin de l'Agriculture ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales ; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole : subsides pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.

Crédit demandé pour 1903	fr.	500,000	»
— alloué pour 1902 { art. 13.	fr.	190,000	»
{ art. 14.		83,000	»
AUGMENTATION.	fr.	25,000	»

Les articles 13 et 14 ont été fusionnés.

L'augmentation sollicitée se justifie comme il suit :

1° Une somme de 13,000 francs est indispensable pour que l'on puisse continuer à subsidier dans les proportions précédemment admises les sociétés agricoles et horticoles libres, dont le nombre et l'importance ne cessent de s'accroître.

2° L'extension prise dans ces dernières années par l'enseignement agricole, le progrès de l'application de la mécanique à l'agriculture, la diffusion de l'association agricole, ont provoqué, dans les concours régionaux, un développement parallèle des sections concernant ces branches. Dans ces conditions, des travaux d'aménagement complémentaires sont devenus indispensables, ainsi qu'une augmentation du nombre et du montant des primes de concours.

L'augmentation de 10,000 francs, quant à l'allocation qui faisait l'objet de l'ancien article 13 (crédit de 190,000 francs en 1902), se justifie en outre par le succès des derniers concours régionaux, affirmant l'incontestable utilité de cette institution.

ART. 14 (13 ancien). — *Recensement agricole annuel.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	86,000	»
— alloué pour 1902		56,000	»
AUGMENTATION.	fr.	30,000	»

L'augmentation sollicitée est destinée à porter de 15 à 25 centimes par bulletin individuel l'indemnité allouée aux agents recenseurs. L'expérience des années précédentes a démontré que l'indemnité de 15 centimes est insuffisante. Les plaintes nombreuses que le Département a reçues à ce sujet montrent qu'on ne pourrait pas continuer à recruter, dans les conditions actuelles de paiement, des agents capables de mener à bonne fin le travail dont il s'agit.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 18 (19 ancien). — *Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État ; améliorations, frais d'exploitation ; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	86,250	»
— alloué pour 1902		83,000	»
AUGMENTATION.	fr.	3,250	»

nécessitée par l'annexion d'une section forestière à l'École d'agriculture de l'État à Huy et par la suppression du subside provincial de 3,000 francs. transformé en bourses d'études.

ART. 20 (21 ancien). — *Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole moyen et primaires ; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	381,800	»
— alloué pour 1902		357,000	»
AUGMENTATION.	fr.	24,800	»

Cette augmentation comprend :

1° Une somme de 3,000 francs pour subsidier de nouvelles écoles d'agriculture du degré moyen et augmenter les subsides accordés aux écoles agricoles, horticoles et ménagères existantes ;

2° Une somme de 2,000 francs pour organiser des sections agricoles et horticoles dans des écoles primaires ;

3° Une somme de 11,700 francs pour développer l'enseignement de la laiterie et de l'économie domestique par les écoles ambulantes, et organiser un cours supérieur temporaire pour les maitresses de ces écoles ;

4° Une somme de 5,100 francs pour les bibliothèques à l'usage des cultivateurs ;

5° Une somme de 3,000 francs pour organiser la participation de l'enseignement agricole aux concours régionaux ;

6° Une somme de 2,000 francs pour couvrir les frais d'impression de la codification des règlements du service.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 22 (23 ancien). — *Jardin botanique de l'État Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	65,200	»
— alloué pour 1902		55,200	»
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

Cette somme est destinée à assurer la marche du nouveau service de biologie; elle permettra en outre le développement et l'entretien des collections, qu'il importe de maintenir à la hauteur des exigences scientifiques.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 24 (25 ancien). — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	34,000	»
— alloué pour 1902		29,000	»
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

L'augmentation sollicitée est destinée à l'organisation de cours élémentaires de sylviculture où les candidats pourront être préparés à l'examen prescrit pour l'obtention d'un certificat de capacité. L'organisation de ces cours répond à un vœu souvent exprimé tant par des membres de la Chambre des Représentants que par le Conseil supérieur des forêts.

CHAPITRE V.

LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 29 (30 ancien). — *Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	249,510	»
— alloué pour 1902		246,200	»
AUGMENTATION.	fr.	3,310	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

comprenant :

1° Une somme de 2,510 francs destinée aux augmentations de traitement réglementaires à accorder aux membres du personnel;

2° Une somme de 800 francs à affecter aux frais d'expérimentation du service bactériologique annexé à l'Institut chimique, frais qui consistent notamment dans l'achat et l'entretien d'animaux.

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 30 (31 ancien). — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsidés; dépenses diverses. (Y compris une somme de 15,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1903	fr.	483,000	»
— alloué pour 1902.		455,000	»
AUGMENTATION.		fr.	28,000 »

L'extension donnée à la surveillance du commerce du beurre et de la margarine à la frontière comporte une utilisation plus large des services de certains délégués et entraîne ainsi des frais de déplacement plus considérables.

La part attribuée au service des denrées alimentaires dans le crédit inscrit à l'article 30 ne s'élève actuellement qu'à 137,000 francs; il convient de la porter à 150,000 francs.

De plus, une allocation de 15,000 francs en charge temporaire est sollicitée en vue de la participation de l'État aux frais du Congrès international d'hygiène qui se tiendra à Bruxelles dans le courant du mois de septembre 1903.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 31 (32 ancien). — *Académie royale de médecine.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	33,000	»
— alloué pour 1902		33,500	»
AUGMENTATION.	fr.	4,500	»

justifiée par l'extension du service de la bibliothèque, par la publication des travaux académiques avec planches et gravures qui ont pris dans les œuvres scientifiques modernes une place si considérable, par l'augmentation des sommes à attribuer aux concours académiques, et par le relèvement de la rétribution du personnel.

CHAPITRE VIII.

BEAUX-ARTS.

Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.

ART. 39 (40 ancien). — *Académies et écoles de dessin : subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	245,000	»
— alloué pour 1902		233,500	»
AUGMENTATION.	fr.	11,500	»

Depuis quelques années, le nombre des écoles subsidiées s'est accru sans que le crédit ait été augmenté proportionnellement à cet accroissement. Il en résulte que le Gouvernement se trouve dans l'impossibilité de subsidier un certain nombre d'écoles qui réunissent les conditions voulues à cette fin et d'accorder à différentes administrations communales l'augmentation de subside à laquelle elles ont droit par suite du développement qu'elles ont donné au programme d'enseignement de leur académie.

Musées royaux; Musée Wiertz.

ART. 45 (46 ancien). — *Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	55,000	»
— alloué pour 1902		57,000	»
DIMINUTION.	fr.	2,000	»

Le conservateur du musée Wiertz est décédé dans le courant de cette année et le Gouvernement a résolu de ne pas le remplacer. La diminution proposée représente une partie du traitement de ce fonctionnaire; le surplus permettra d'accorder au personnel attaché aux musées de peinture et de sculpture les augmentations de traitement réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 47 (48 ancien). — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	78,000	»
— alloué pour 1902		73,280	»
AUGMENTATION.		fr.	4,720

Ce supplément permettra de régulariser la position de certains agents subalternes et d'améliorer celle de plusieurs employés des musées qui sont au même traitement depuis un certain nombre d'années.

ART. 48 (49 ancien). — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	111,000	»
— alloué pour 1902		116,200	»
DIMINUTION.		fr.	5,200

Au Budget de 1902 figurait, sous cet article, une charge temporaire de 12,000 francs qui vient à disparaître.

Par contre, les dépenses de matériel des musées, notamment pour la bibliothèque, pour le service de photographie et le mobilier, augmentent dans des proportions assez considérables.

De ce chef, il y a lieu d'augmenter de 6,800 francs le crédit normal de l'article 48.

Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.

ART. 50 (51 ancien). — *Subsides aux provinces et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	125,000	»
— alloué pour 1902		86,000	»
AUGMENTATION.		fr.	39,000

On devra liquider en 1903 les subsides accordés aux administrations communales de Louvain et de Bruxelles pour la restauration de leurs hôtels de

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ville, ainsi que celui promis à la ville de Courtrai pour la restauration de ses grandes halles. Ces trois subsides extraordinaires comporteront ensemble une somme de 60,500 francs.

ART. 51 (52 ancien). — *Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	200,000	»
— alloué pour 1902		150,000	»
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

Le crédit porté au Budget de l'exercice 1902 comprenait déjà une somme de 50,000 francs en charge temporaire. Malgré cette allocation exceptionnelle, le Gouvernement se trouve dans l'impossibilité de subvenir à tous les besoins urgents résultant des travaux exécutés ou en cours d'exécution aux édifices religieux classés comme monuments; l'augmentation sollicitée lui permettra d'acquitter plus régulièrement la part d'intervention de l'État dans ces travaux.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XI.

SERVICES DIVERS.

Agriculture.

ART. 66 (nouveau). — *Institut agricole de l'État. Aménagement d'un laboratoire de chimie.*

Crédit demandé : 5,000 francs.

Le laboratoire actuel de chimie pour les élèves de quatrième année est trop exigü et ne répond ni aux exigences des études, ni à celles de l'hygiène.

ART. 67 (nouveau). — *Institut agricole de l'État. Station laitière.*

Crédit demandé : 8,700 francs.

Cette somme permettra d'aménager les locaux indispensables à l'installation de la station laitière et de faire l'acquisition du matériel scientifique nécessaire, notamment pour les essais de machines, etc.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 68 (nouveau). — *Exposition quinquennale d'horticulture de Gand.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Cette somme représente la part pour laquelle le Gouvernement interviendra, comme il l'a fait précédemment, dans les frais d'organisation du concours quinquennal projeté pour 1903 par la Société royale d'horticulture et de botanique de Gand.

ART. 69 (nouveau). — *Jardin botanique de l'État Installation des collections botaniques.*

Crédit demandé : 8,600 francs.

Cette somme est destinée à solder les dépenses d'installation des collections botaniques dans les nouvelles galeries et le prix d'achat de matériaux pour compléter ces collections, qu'il convient de mettre sans retard à la disposition du public.

Les travaux à effectuer comportent : le transport et l'installation du mobilier et des collections; l'appropriation du mobilier et des travaux tels que tapisserie, peinture, serrurerie, etc.; l'achat de bois de construction, étoffes, glaces et matériaux de nature diverse.

Enfin, les collections du musée botanique étant relativement pauvres en spécimens pouvant être exposés dans une collection publique, une partie du crédit serait affectée à les compléter par des modèles agrandis permettant de montrer clairement les caractères spéciaux des groupes les plus importants.

ART. 70 (nouveau). — *Jardin botanique de l'État. Transformation des écoles de botanique.*

Crédit demandé : 5,400 francs.

Le crédit sollicité permettra de commencer la transformation des écoles de botanique d'après la classification d'Engel, qui comporte la culture des plantes dans leur milieu naturel, c'est-à-dire dans les stations appropriées à leurs besoins; d'où la nécessité de créer des bassins, des rocailles, berceaux, tourbières, etc.

Eaux et forêts.

ART. 71 (68 ancien). — *Érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de Namur.*

Crédit demandé : 25,000 francs.

Cette somme représente la seconde moitié du subside que l'État s'est engagé à accorder au commissaire général du concours régional tenu à

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Namur en 1901, pour l'érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de ladite ville.

La première moitié du subside a été portée au Budget de 1902.

Laboratoires d'analyses.

ART. 72 (nouveau). — *Laboratoire de l'État à Anvers.*

Crédit demandé : 2,500 francs.

Les locaux du laboratoire de l'État à Anvers étant devenus insuffisants et reconnus insalubres, cet établissement sera transféré de la rue de May à la rue Mercator, où le Gouvernement a pris en location un immeuble répondant mieux à l'installation d'un laboratoire.

Le crédit demandé est destiné au paiement des frais du déménagement et à l'acquisition d'un nouveau mobilier approprié aux nécessités actuelles du service.

Beaux-Arts.

ART. 73 (69 ancien). — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

La somme de 30,000 francs suffira pour solder les travaux qui seront exécutés dans le cours de l'année 1903.

ART. 74 (70 ancien). — *Ruines de l'abbaye d'Aulne.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Ce crédit permettra de poursuivre, pendant l'année 1903, les travaux de consolidation des ruines de l'abbaye d'Aulne.

ART. 75 (nouveau) — *Exposition triennale des beaux-arts en 1903.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

C'est le même crédit qui a été voté lors des précédentes Expositions triennales.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1903 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de douze millions cinq cent dix-sept mille huit cent soixante et un francs vingt-cinq centimes . fr. 12,517,861 25

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cent septante-cinq mille deux cents francs . 173,200 »

Soit ensemble à la somme de douze millions six cent nonante-trois mille soixante et un francs vingt-cinq centimes . fr. 12,693,061 25 conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bagnères-de-Luchon, le 15 octobre 1902.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil !

Op voorstel van Onze Ministers van Landbouw en van Financiën en Openbare Werken, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw voor het dienstjaar 1903 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van twaalf miljoen vijf honderd zeventien duizend acht honderd een en zestig frank vijf en twintig centiemen. fr. 12,517,861 25

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van honderd vijf en zeventig duizend twee honderd frank 173,200 »

Te zamen op de som van twaalf miljoen zes honderd drie en negentig duizend een en zestig frank vijf en twintig centiemen . fr. 12,693,061 25 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Bagnères-de-Luchon, den 15^{en} October 1902.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,

Baron M. VAN DER BRUGGEN.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Landbouw,

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1903.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
<i>Personnel.</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000 °	575,250 °	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	288,000 °		
3	Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	55,000 °		
<i>Matériel.</i>				
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	8,250 °	10,450	
<i>Honoraires des avocats</i>				
5	Honoraires des avocats du Département	3,000 °		
CHAPITRE II.				
PENSIONS ET SECOURS.				
6	Pensions civiles — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>)	7,000 °	10,450	
7	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	3,450 °		

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW
VOOR HET DIENSTJAAR 1903.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
<i>Personeel.</i>			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 "	375,250 "
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden	288,000 "	
<i>Materieel.</i>			
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, licht, vuur, kleine uitgaven.	55,000 "	10,450 "
<i>Kosten van verplaatsing.</i>			
4	Reis- en verblijfkosten; buitengewone boden	8,250 "	
<i>Honoraria der advocaten.</i>			
5	Honoraria der advocaten van het Departement	5,000 "	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Burgerlijke pensioenen. — Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	7,000 "	10,450 "
7	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden.	3,450 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel	187,000 "	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; indemnités pour bêtes porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes du rouget; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres provenant d'animaux déclarés impropres à la consommation pour cause de maladies contagieuses. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses. (Y compris, en charge temporaire, une somme de 10,000 francs destinée à récompenser éventuellement l'inventeur d'un remède préventif contre la stomatite apleuse.)	1,710,000 "	
10	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	185,000 "	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	18,000 "	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.	660,000 "	
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	300,000 "	
14	Recensement agricole annuel.	86,000 "	4,129,050 "
Enseignement vétérinaire.			
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	115,100 "	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	78,700 "	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat; jaarwedden, dagloonen, vergoedingen en reiskosten. Kosten voor proefvelden en aanschouwelijke lessen; studiekosten. Bureau voor inlichtingen der landbouwfedeeling van het Staatshandelsmuseum; schadeloosstellingen, reiskosten, studiekosten, materieel . . .	187,000	•
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeloosstellingen wegens hoornvee en zwijnen gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; schadevergoeding voor gestorven of afgemaakte varkens, erkend als zijnde van rooden uitslag aangehaan; betaalkosten dezer schadeloosstellingen; kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard wegens besmettelijke ziekten; allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de grens; toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en hervestering tegen sterfte onder het vee; verschillende uitgaven. (<i>Erinbegrepen als tijdelijke last, eene som van 10,000 frank, toevallig te verleenen als belooning aan den uitvinder van een voorkomend geneesmiddel tegen de vliesige mondontsteking.</i>) . . .	1,710,000	•
10	Veeartsenijtoezicht: jaarwedden, vergoedingen, omreiskosten, aangenomen veeartsen, vergoedingen; hulpgelden aan voormalige rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen . . .	185,000	•
11	Inspectie van den veeartsenijdienst: materieel, kantoorkosten, bulletin van den dienst van gezondheidsinspectie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidsinspectie der huisdieren . . .	18,000	•
12	Verbetering van de rassen der huisdieren. — Toelagen aan de provinciën en aanmoedigingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot vee fokking. Allerhande kosten. . .	660,000	•
13	Hoogere landbouwrade, jaarwedde van den secretaris. — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwverenigingen, toelagen. — Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedigingen voor land- of tuinbouwmaatschappijen. Aanmoedigingen aan uitgaven over land- en tuinbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleeven van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van land- en tuinbouw. Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet: toelagen voor kosten van eerste instelling en aanmoedigingen. Premies aan de leerlingen der lagere landelijke scholen voor het vernietigen der voor den landbouw schadelijke insecten. . .	300,000	•
14	Jaarlijksche landbouwopneming . . .	86,000	•
Veeartsenijkundig onderwijs.			
15	Personeel van 's Rijks veeartsenijnschool; jaarwedden van beschikbaarheid . . .	115,100	•
16	Materieel van 's Rijks veeartsenijnschool; kosten der toezichtcommissie en der jury's; studiebeurzen . . .	78,700	•
			4,129,650 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>			
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	195,400 •	
18	Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	86,250 •	
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	20,000 •	
20	Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture	581,800 •	
<i>Jardin botanique de l'État.</i>			
21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	45,200 •	
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier	65,200 •	
CHAPITRE IV.			
EAUX ET FORÊTS.			
23	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1885; dépenses diverses.	652,065 •	
24	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers	54,000 •	
25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000 •	
26	Terrains incultes: défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.	65,000 •	
27	Service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitement, frais d'études et d'enquête	11,500 •	
28	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	40,000 •	
			905,565 •

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
17	Personeel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; jaarwedden van beschikbaarheid	193,400 .	
18	Materieel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtcommissiën en voor de jury's	86,250 .	
19	Studiebeurzen voor leerlingen van land- en tuinbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	20,000 .	
20	Kosten der voordrachten over land- en tuinbouw. — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen.—Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen) — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende land- en tuinbouwscholen	581,800 .	
	<i>'s Rijks kruidtuin.</i>		
21	's Rijks kruidtuin. Jaarwedden van het personeel	45,200 .	
22	's Rijks kruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking Boschmuseum	65,200 .	
	HOOFDSTUK IV.		
	WATERS EN BOSSCHEN.		
23	Jaarwedden van het personeel; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 24 der wet van 19 Januari 1883; verschillende uitgaven	652,065 .	
24	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureau van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Voordrachten en proefvelden. Jaarwedden, schadeeloostellingen. Allerhande kosten	34,000 .	
25	Domeinbosschen. — Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	101,000 .	
26	Braaklanden: ontginning, vruchtbaar maken, bebossing, hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven	65,000 .	
27	Bebossingsdienst der moeraslanden en andere braaklanden; behandelingen, kosten voor studie en onderzoek	11,500 .	
28	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; verschillende uitgaven	40,000 .	
			903,565

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
LABORATOIRES D'ANALYSES.			
29	Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais. . . .	249,510 "	249,510 .
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ.			
30	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique: indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsidés; dépenses diverses. (<i>Y compris une somme de 45,000 francs en charge temporaire.</i>)	485,000 "	518,000 .
31	Académie royale de médecine.	35,000 "	
CHAPITRE VII.			
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
32	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . .	5,950,000 "	4,093,000
33	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine, du service des tramways et des messageries et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges. Traitements, indemnités et dépenses diverses. Frais d'études et d'expériences.	115,000 "	
34	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges.	22,000 "	
35	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges	6,000 "	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK V.			
LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
29	Chemisch en bacteriologisch Instituut : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel. — Ontledingslaboratoriums van den Staat : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding tegen verminderden prijs van vruchtbaar makende stoffen en landbouwvoortbrengselen. — Commissie voor hooger toezicht. — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums. — Kosten tot ontledings van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortspuitende uit de uitvoering van de wet op de vervalsching der meststoffen	249,510 "	249,510 "
HOOFDSTUK VI.			
GEZONDHEIDSDIENST.			
50	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen; personeel van gezegde toezichten; reis- en verblijfkosten; schrijfwerk door leden van het personeel gedaan voor dit toezicht; kosten van kantoor, van materieel, alsook voor het nemen en ontleiden van stalen. — Kosten der provinciale geneeskundige commissiën. — Gezondheidsdienst der zeehavens en kusten. — Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokinenting; Centraal Koepokgesticht. — Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studien : 1 ^o om ze te helpen, als zij zich vestigen; 2 ^o om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verleenen. — Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde. — Uitgave van schriften betrekkelijk de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken. — Drukkosten en verschillende uitgaven. — Hoogere openbare gezondheidsraad : vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfkosten; kantoorkosten en drukken der werken van den Raad Gezondheidsmuseum. Laboratoriums voor ontledingen. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. — Maatregelen van propaganda tegen de geneverplaat; toelagen; allerhande uitgaven. (Erinbegrepen eene som van 15,000 frank als tijdelijke last.)	483,000 "	518,000 "
51	Koninklijke Academie van geneeskunde	35,000 "	
HOOFDSTUK VII.			
BUURTWEGEN, WATERLOOPEN EN OPENBARE GEZONDHEID.			
52	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der buurtwegen, het verbeteren der onbevaarbare en onvlootbare waterloopen en voor de gezondmaking der venen. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen. Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de op openbare gezondheid aanbelangen	3,950,000 "	4,093,000 "
35	Toezicht over de buurtwegen en de waterloopen, stadswegen, dienst der tramwegen jen der vervoerswegen en werken van gezondmaking; jaarwedden van werkelijken dienst en jaarwedden van beschikbaarheid van het aan dit toezicht gehecht personeel. Vergoedingen voor het personeel gehecht aan het toezicht, en de commissarissen der wegen. — Buitengewoon schrijfwerk of ander schrijfwerk voor den toezichtsdienst verricht. — Dienst van de waterwerken tot gezondmaking der veenmoerasen. Jaarwedden, vergoedingen en verschillende uitgaven. Kosten van studien en proefnemingen	115,000 "	
34	Reis- en verblijfkosten van het toezicht zooals van het personeel van den waterdienst der gezondmaking van de moeraslanden	22,000 "	
35	Kantoorkosten en materieel van het toezicht zooals van den waterdienst der gezondmaking der moeraslanden	6,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII. BEAUX-ARTS. <i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
56	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc, d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000	
37	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge.	100,000	»
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
38	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.	153,405	»
39	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.	245,000	»
40	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.	21,000	»
41	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	3,000	»
42	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études.	17,000	»
43	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome.	45,500	
44	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	20,000	»

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
SCHOONE KUNSTEN.			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten.</i>			
56	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden Belgische en vreemde kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën, om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten. Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gelenkenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen: opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de administratie van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verbond van Bern tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerkfabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunst karakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulp gelden aan familiën van overleden kunstenaars	275,000	»
57	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School. . . .	100,000	»
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
58	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen: begiftiging van den Staat, bestemd, met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst	155,405	»
59	Academiën en tekenschoolen: toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, eerepenningen en boeken	245,000	»
40	Opzicht der schoone kunsten, der academiën en tekenschoolen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende	21,000	»
41	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	5,000	»
42	Toelagen aan jonge kunstoeenaren om ze te ondersteunen in hunne studiën	17,000	»
45	Groote prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsnijkunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuizen te Rome	45,500	»
44	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000	»

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>		
45	Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance.	55,000 •	
46	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	119,700 •	
47	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections	78,000 •	
48	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	111,000 •	
	<i>Monuments publics.</i>		
49	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	40,000 •	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		2,215,950 25
50	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'Etat qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	125,000 •	
51	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	200,000 •	
52	Commission royale des monuments : personnel.	10,100 •	
53	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	25,200 •	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Koninklijke museums; Wiertz-Museum.</i>		
45	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst : personeel en kosten van toezicht. — Wiertz-Museum : personeel en kosten van toezicht	55,000 "	
46	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst : materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum : materieel; verschillende en onvoorziene kosten	119,700 "	
47	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut : personeel en studiekosten der verzamelingen.	78,000 "	
48	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut; materieel en aankopen, aanwezigheidspenningen aan de leden der commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den kataloog. Verschillende uitgaven	111,000 "	
	<i>Openbare monumenten.</i>		
49	Gedenkteekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereeuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	46,000 "	
	<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>		2,213,056 25
50	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken.	125,000 "	
51	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunst karakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	200,000 "	
52	Koninklijke commissie van monumenten : personeel	16,100 "	
53	Koninklijke commissie van monumenten : aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee tekenaars; boekverzameling, mobiliair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen; vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	25,200 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
54	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	5,500	»
55	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500	»
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
56	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	174,000	»
57	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	90,000	»
58	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	60,000	»
59	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	47,031 25	
60	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses . . .	170,000	»
61	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000	»
62	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture	2,000	»
	CHAPITRE IX.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
63	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	12,000	12,000

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
54	Reis- en verblijfskosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de koninklijke commissie van kunsten en monumenten; reis- en verblijfskosten der briefwisselende leden dezer commissie . . .	5,500 "	
55	Bulletin der commissiën van kunst en oudheid; opstel, uitgave; verschillende uitgaven. <i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>	2,500 "	
56	Koninklijk conservatorium van Brussel. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van het personeel als van het materieel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde . . .	174,000 "	
57	Koninklijk conservatorium van Luik. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materieel.	90,000 "	
58	Koninklijk conservatorium van Gent. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materieel.	60,000 "	
59	Koninklijk vlaamsch conservatorium van Antwerpen : toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken van het personeel en van het materieel.	47,031 25	
60	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoriums; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Verschillende uitgaven. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoriums en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulp gelden aan families van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale toonkunde. Uitgave der werken van oude belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen; verschillende uitgaven	170,000 "	
61	Toezicht der muziekscholen. — Verbeteringsraad der muzikale studiën	11,000 "	
62	Aandeel van den Staat in de jaarwedden der leden van het besturend en onderwyzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, ahangende van de administratie van schoone kunsten, die, bij afwijking van artikel 5 der wet van 31 Maart 1884, door den Minister van Landbouw in beschikbaarheid gesteld worden	2,000 "	
HOOFDSTUK IX. JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID.			
63	Tijdelijke jaarwedden van in beschikbaarheid staande ambtenaren en beambten . . .	12,000 "	12,000 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE X.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
64	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	10,000 .	12,500
65	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	2,500 .	
TOTAL. . . . fr.			12,517,861 25
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XI.			
SERVICES DIVERS.			
Agriculture.			
66	Institut agricole de l'État. Aménagement d'un laboratoire de chimie.	5,000 .	176,200 .
67	Institut agricole de l'État. Station laitière	8,700 .	
68	Exposition quinquennale d'horticulture de Gand	50,000 .	
69	Jardin botanique de l'État. Installation des collections botaniques.	8,800 .	
70	Jardin botanique de l'État. Transformation des écoles de botanique	5,400 .	
Eaux et forêts.			
71	Érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de Namur . . .	25,000 .	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER CREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK X. ONVORZIENE UITGAVEN.			
64	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulp gelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermelde personen	10,000 .	12,500 .
65	Jaarrent en pensioenen : 1° aangewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2° aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst	2,500 .	
TOTAAL. . . fr.			12,517,861 25
TWEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN. HOOFDSTUK XI. VERSCHILLENDE DIENSTEN. Landbouw.			
66	Landbouw-Instituut van den Staat, Inrichting van een laboratorium voor scheikunde.	5,000 .	175,300 .
67	Landbouw-Instituut van den Staat. Melkerij inrichting	8,700 .	
68	Vijfjaarlijksche tentoonstelling van tuinbouwkunde te Gent	30,000 .	
69	Staatskruidtuin. Instelling der kruidkundige verzamelingen.	8,600 .	
70	Staatskruidtuin. Herinrichting der kruidkundige scholen	8,400 .	
Waters en bosschen.			
71	Oprichting van een boschpaviljoen op de gronden der oude citadel van Namen . . .	25,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Laboratoires d'analyses.</i>		
72	Laboratoire de l'État à Anvers	2,500 »	
	<i>Beaux-Arts.</i>		
73	Ruines de l'abbaye de Villers	50,000 »	
74	Ruines de l'abbaye d'Aulne	20,000 »	
75	Exposition triennale des beaux-arts en 1905.	40,000 »	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE fr.		12,695,001 25

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 15 octobre 1902.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,
Baron M. VAN DER BRUGGEN.

Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,
P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING. VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Laboratoriums voor ontleding</i>		
72	Staatslaboratorium te Antwerpen	2,500 »	
	<i>Schoone kunsten.</i>		
73	Puinen der abdij van Villers	30,000 »	
74	Puinen der abdij van Aulne	20,000 »	
75	Driejaarlijksche tentoonstelling van schoone kunsten in 1903	40,000 »	
	TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW.	fr.	12,693,061 25

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 15^{en} October 1902.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Landbouw,
Baron M. VAN DER BRUGGEN.

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*
P DE SMET DE NAEYER.

(32)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

pour l'exercice 1903.

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																								
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																										
CHAPITRE 1 ^{er}																																																										
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																										
Personnel.																																																										
1	»	Traitement du Ministre. fr.																																																								
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr. 259,400 »																																																								
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du service des beaux-arts. 28,600 »																																																								
		<table><tr><th colspan="2">GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>10,000</td><td>à 12,000</td></tr><tr><td>Directeur général</td><td>2</td><td>9,000</td><td>à 10,000</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>6</td><td>7,000</td><td>à 8,000</td></tr><tr><td>Chefs de division. — Inspecteur</td><td>6</td><td>5,500</td><td>à 7,000</td></tr><tr><td>Chefs de bureau et sous-inspecteurs</td><td>6</td><td>4,200</td><td>à 5,000</td></tr><tr><td>Garde général.</td><td>1</td><td>2,400</td><td>à 5,200</td></tr><tr><td>Commis rédacteurs de 1^{re} et de 2^e classe</td><td>9</td><td>2,200</td><td>à 4,000</td></tr><tr><td>Commis d'ordre de 1^{re}, 2^e et 3^e classe</td><td>18</td><td>1,400</td><td>à 2,700</td></tr><tr><td>Imprimeur-autographe</td><td>1</td><td>750</td><td>à 1,500</td></tr><tr><td>Huissiers</td><td>15</td><td>1,200</td><td>à 2,500</td></tr><tr><td>Concierges</td><td>2</td><td>700</td><td>à 1,200</td></tr><tr><td>Garçons de bureau</td><td>5</td><td>1,100</td><td>à 1,400</td></tr><tr><td>Nettoyeuses</td><td>8</td><td>750</td><td>à 850</td></tr></table>	GRADES.		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général	1	10,000	à 12,000	Directeur général	2	9,000	à 10,000	Directeurs	6	7,000	à 8,000	Chefs de division. — Inspecteur	6	5,500	à 7,000	Chefs de bureau et sous-inspecteurs	6	4,200	à 5,000	Garde général.	1	2,400	à 5,200	Commis rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	9	2,200	à 4,000	Commis d'ordre de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	18	1,400	à 2,700	Imprimeur-autographe	1	750	à 1,500	Huissiers	15	1,200	à 2,500	Concierges	2	700	à 1,200	Garçons de bureau	5	1,100	à 1,400	Nettoyeuses	8	750	à 850
GRADES.		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																																							
Secrétaire général	1	10,000	à 12,000																																																							
Directeur général	2	9,000	à 10,000																																																							
Directeurs	6	7,000	à 8,000																																																							
Chefs de division. — Inspecteur	6	5,500	à 7,000																																																							
Chefs de bureau et sous-inspecteurs	6	4,200	à 5,000																																																							
Garde général.	1	2,400	à 5,200																																																							
Commis rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	9	2,200	à 4,000																																																							
Commis d'ordre de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	18	1,400	à 2,700																																																							
Imprimeur-autographe	1	750	à 1,500																																																							
Huissiers	15	1,200	à 2,500																																																							
Concierges	2	700	à 1,200																																																							
Garçons de bureau	5	1,100	à 1,400																																																							
Nettoyeuses	8	750	à 850																																																							
Matériel.																																																										
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 15,200 »																																																								
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux. 17,500 »																																																								
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 10,400 »																																																								
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 8,000 »																																																								
	e.	Menues dépenses 3,900 »																																																								
Frais de déplacement.																																																										
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																																								
Honoraires des avocats.																																																										
5	»	Honoraires des avocats du Département																																																								
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.																																																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
288,000	288,000	»	»	288,000	272,365 90	
55,000	55,000	»	»	55,000	54,887 80	
8,250	8,250	»	»	8,250	3,157 »	
5,000	3,000	»	»	5,000	2,650 »	
375,250	375,250	»	»	375,250	354,058 70	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
7	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 29,000 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 125,200 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. 26,800 »
	d.	Frais d'expériences sur l'alimentation du bétail 5,000 »
	e.	Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel 3,000 »
9	a.	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité fr. 25,000 »
	b.	Indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; frais divers de tuberculisation : installations sanitaires à la frontière, vacations des vétérinaires, achat d'appareils, de vaccin, enlèvement et destruction des cadavres provenant d'animaux impropres à la consommation pour cause de maladies contagieuses, etc. 1,461,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 85,000 »
	d.	Indemnités résultant des mesures prises par l'autorité 20,000 »
	e.	Frais à résulter du paiement des indemnités ci-dessus 4,000 »
	f.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 20,000 »
	g.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de bétail 80,000 »
	h.	Dépenses diverses 5,000 »
		(Y compris, en charge temporaire, une somme de 10,000 francs destinée à récompenser éventuellement l'inventeur d'un remède préventif contre la stomatite aphteuse.) 10,000 »
	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr. 182,000 »
10	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires 3,000 »
11	»	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.
12	a.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles. fr. 450,000 »
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc. 50,000 »
	c.	Subside à la Société nationale du cheval de trait belge 30,000 »
	d.	Subside à la Société nationale pour encourager l'élevage du cheval de demi-sang. 10,000 »
	e.	Subsides aux sociétés et aux syndicats d'élevage 100,000 »
	f.	Subside à la Société nationale pour l'amélioration des races bovines. 25,000 »
	g.	Subside à la Commission pour l'amélioration des races porcines 15,000 »
		A REPORTER fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,000	7,000	»	»	7,000	2,927 91	
5,450	5,450	»	»	5,450	2,700 »	
10,450	10,450	»	»	10,450	5,627 91	
187,000	180,000	7,000	»	180,000	169,993 25	
1,710,000	1,710,000	»	»	1,710,000	1,774,989 52	
185,000	185,000	»	»	185,000	184,885 35	
18,000	18,000	»	»	18,000	13,989 38	
660,000	610,000	50,000	»	532,000	500,000 »	
2,760,000	2,703,000	57,000	»	2,628,000	2,643,857 40	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.																																																								
15	a.	Conseil supérieur de l'agriculture. fr.	15,000 »																																																								
	b.	Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles	155,000 »																																																								
	c.	Subside pour un concours régional	35,000 »																																																								
	d.	Location d'un matériel de concours	15,000 »																																																								
	e.	Subsides pour concours, expositions et congrès agricoles; subsides et encourage- ments à des sociétés agricoles ou horticoles.	70,500 »																																																								
	f.	Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement; encouragements	6,000 »																																																								
	g.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions	21,700 »																																																								
	h.	Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	1,800 »																																																								
		Recensement agricole annuel :																																																									
	a.	Indemnités des agents recenseurs. fr.	70,000 »																																																								
14	b.	Impression des formulaires, des tableaux de dépouillement, des bulletins de pré- sentation, etc	2,000 »																																																								
	c.	Indemnités des agents temporaires chargés du classement et du dépouillement des bulletins, de la rédaction des bulletins de présentation, etc.	10,000 »																																																								
	d.	Impression et tirage du travail définitif.	4,000 »																																																								
		<i>Enseignement vétérinaire.</i>																																																									
15		École de médecine vétérinaire de l'État : personnel; traitements de disponibilité																																																									
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur.</td><td>1</td><td>6,500 à 7,500</td><td>7,500</td></tr> <tr> <td>Professeurs.</td><td>9</td><td>5,500 à 6,500 4,500 à 5,500</td><td>55,500</td></tr> <tr> <td>Agrégés</td><td>1</td><td>5,500 à 4,500</td><td>4,000</td></tr> <tr> <td>Assistants</td><td>4</td><td>2,500 à 5,500</td><td>11,000</td></tr> <tr> <td>Agent comptable</td><td>1</td><td>1,500 à 2,500</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Secrétaire de la direction, bibliothécaire.</td><td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Appareilleurs</td><td>1</td><td>1,800 à 2,500</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Surveillant.</td><td>1</td><td>1,800</td><td>1,800</td></tr> <tr> <td>Maréchal ferrant</td><td>1</td><td>1,400 à 1,700</td><td>1,700</td></tr> <tr> <td>Palefrenier-chef.</td><td>1</td><td>1,400 à 1,700</td><td>1,700</td></tr> <tr> <td>Garçons de laboratoire et jardinier.</td><td>7</td><td>1,400 à 1,700</td><td>10,500</td></tr> <tr> <td>Concierges, gens de service et palefreniers</td><td>8</td><td>1,200 à 1,500</td><td>11,500</td></tr> <tr> <td>Indemnités pour travail extraordinaire</td><td>"</td><td>"</td><td>1,600</td></tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur.	1	6,500 à 7,500	7,500	Professeurs.	9	5,500 à 6,500 4,500 à 5,500	55,500	Agrégés	1	5,500 à 4,500	4,000	Assistants	4	2,500 à 5,500	11,000	Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500	Secrétaire de la direction, bibliothécaire.	1	2,000 à 3,000	2,500	Appareilleurs	1	1,800 à 2,500	2,500	Surveillant.	1	1,800	1,800	Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,700	1,700	Palefrenier-chef.	1	1,400 à 1,700	1,700	Garçons de laboratoire et jardinier.	7	1,400 à 1,700	10,500	Concierges, gens de service et palefreniers	8	1,200 à 1,500	11,500	Indemnités pour travail extraordinaire	"	"	1,600	
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																								
Directeur.	1	6,500 à 7,500	7,500																																																								
Professeurs.	9	5,500 à 6,500 4,500 à 5,500	55,500																																																								
Agrégés	1	5,500 à 4,500	4,000																																																								
Assistants	4	2,500 à 5,500	11,000																																																								
Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500																																																								
Secrétaire de la direction, bibliothécaire.	1	2,000 à 3,000	2,500																																																								
Appareilleurs	1	1,800 à 2,500	2,500																																																								
Surveillant.	1	1,800	1,800																																																								
Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,700	1,700																																																								
Palefrenier-chef.	1	1,400 à 1,700	1,700																																																								
Garçons de laboratoire et jardinier.	7	1,400 à 1,700	10,500																																																								
Concierges, gens de service et palefreniers	8	1,200 à 1,500	11,500																																																								
Indemnités pour travail extraordinaire	"	"	1,600																																																								
16	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État. fr.	64,500 »																																																								
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys	8,200 »																																																								
	c.	Bourses d'études	4,000 »																																																								
	d.	Publication des cours.	2,200 »																																																								
		A REPORTER fr.																																																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,760,000	2,705,000	57,000	»	2,625,000	2 645,857 46	
500,000	275,000	225,000	»	275,000	270,807 40	
86,000	56,000	30,000	»	56,000	55,905 51	
115,100	115,100	»	»	115,100	114,690 99	
78,700	78,700	»	»	74,000	72,670 41	
3,539,800	3,227,800	112,000	»	3,145,100	3,158,050 77	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																							
		REPORT. fr.																																							
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>																																							
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :																																							
17	a.	Institut agricole fr. 102,600 »																																							
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 39,900 »																																							
	c.	Id. id. id. de Gand 26,100 »																																							
	d.	Id. d'agriculture de Huy 24,800 »																																							
		<i>Institut agricole.</i>																																							
		<table> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr> <tr> <td>1</td><td>5,000 à 6,000</td><td>6,000</td></tr> <tr> <td>8</td><td>5,500 à 6,500</td><td>47,500</td></tr> <tr> <td>4</td><td>5,500 à 4,500</td><td>16,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>"</td><td>5,700</td></tr> <tr> <td>1</td><td>2,500 à 3,500</td><td>3,500</td></tr> <tr> <td>1</td><td>5,000 à 4,000</td><td>4,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,500 à 3,000</td><td>2,000</td></tr> <tr> <td>3</td><td>1,800 à 2,400</td><td>7,200</td></tr> <tr> <td>2</td><td>1,200 à 1,800</td><td>3,100</td></tr> <tr> <td>4</td><td>1,200 à 1,500</td><td>6,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>600</td></tr> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	1	5,000 à 6,000	6,000	8	5,500 à 6,500	47,500	4	5,500 à 4,500	16,500	5	"	5,700	1	2,500 à 3,500	3,500	1	5,000 à 4,000	4,000	1	2,000 à 3,000	2,500	1	1,500 à 3,000	2,000	3	1,800 à 2,400	7,200	2	1,200 à 1,800	3,100	4	1,200 à 1,500	6,000	1	"	600
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																							
1	5,000 à 6,000	6,000																																							
8	5,500 à 6,500	47,500																																							
4	5,500 à 4,500	16,500																																							
5	"	5,700																																							
1	2,500 à 3,500	3,500																																							
1	5,000 à 4,000	4,000																																							
1	2,000 à 3,000	2,500																																							
1	1,500 à 3,000	2,000																																							
3	1,800 à 2,400	7,200																																							
2	1,200 à 1,800	3,100																																							
4	1,200 à 1,500	6,000																																							
1	"	600																																							
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																							
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>9</td><td>2,000 à 3,000</td><td>24,500</td></tr> <tr> <td>3</td><td>1,800 à 3,000</td><td>7,600</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>500</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200 à 1,800</td><td>1,800</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	5,500	9	2,000 à 3,000	24,500	3	1,800 à 3,000	7,600	1	"	500	1	1,200 à 1,800	1,800																								
1	3,500 à 5,500	5,500																																							
9	2,000 à 3,000	24,500																																							
3	1,800 à 3,000	7,600																																							
1	"	500																																							
1	1,200 à 1,800	1,800																																							
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																							
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>2,000 à 3,500</td><td>15,800</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,800 à 2,200</td><td>2,200</td></tr> <tr> <td>4</td><td>780 à 1,800</td><td>4,600</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	5,500	5	2,000 à 3,500	15,800	1	1,800 à 2,200	2,200	4	780 à 1,800	4,600																											
1	3,500 à 5,500	5,500																																							
5	2,000 à 3,500	15,800																																							
1	1,800 à 2,200	2,200																																							
4	780 à 1,800	4,600																																							
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																							
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>4</td><td>2,000 à 3,000</td><td>12,000</td></tr> <tr> <td>2</td><td>1,200 à 2,400</td><td>3,600</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200</td><td>1,200</td></tr> <tr> <td>1</td><td>500</td><td>500</td></tr> <tr> <td>1</td><td>2,000</td><td>2,000</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	5,500	4	2,000 à 3,000	12,000	2	1,200 à 2,400	3,600	1	1,200	1,200	1	500	500	1	2,000	2,000																					
1	3,500 à 5,500	5,500																																							
4	2,000 à 3,000	12,000																																							
2	1,200 à 2,400	3,600																																							
1	1,200	1,200																																							
1	500	500																																							
1	2,000	2,000																																							
		Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :																																							
18	a.	Institut agricole fr. 55,750 »																																							
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 20,000 »																																							
	c.	Id. id. id. de Gand 17,500 »																																							
	d.	Id. d'agriculture de Huy 15,000 »																																							
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																							
19	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																							
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																							
	c.	Écoles subventionnées 10,000 »																																							
		A REPORTER. fr.																																							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,539,800	3,227,800	112,000	»	3,145,100	3,158,030 77	
193,400	193,400	»	»	191,400	183,990 82	
86,250	85,000	5,250	»	85,000	85,417 26	
20,000	20,000	»	»	15,000	0,000 »	
3,659,450	3,524,200	115,250	»	3,434,500	3,435,058 85	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																
		REPORT. . . . fr.																																
20	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture fr. 371,800																																
	b.	Station laitière 10,000																																
		Jardin botanique de l'État.																																
21	a.	Traitements du personnel																																
22	a.	Dépenses de matériel et de culture fr. 60,200																																
	b.	Musée forestier : dépenses diverses 3,000																																
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																
		CHAPITRE IV.																																
		EAUX ET FORÊTS.																																
23	a.	Traitements du personnel :																																
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>11</td><td>5,000 à 6,000</td><td>62,700</td></tr><tr><td>Sous-inspecteurs</td><td>12</td><td>3,600 à 4,400</td><td>48,000</td></tr><tr><td>Gardes généraux</td><td>20</td><td>2,400 à 3,200</td><td>58,400</td></tr><tr><td>Gardes généraux adjoints</td><td>6</td><td>1,500 à 2,000</td><td>10,500</td></tr><tr><td>Brigadiers commis d'inspection</td><td>11</td><td>1,100 à 1,500</td><td>14,300</td></tr><tr><td>Id. des forêts et de la pêche</td><td>indéterminé</td><td>900 à 1,300</td><td>121,000</td></tr><tr><td>Gardes des forêts et de la pêche</td><td>indéterminé</td><td>60 à 850</td><td>300,475</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	62,700	Sous-inspecteurs	12	3,600 à 4,400	48,000	Gardes généraux	20	2,400 à 3,200	58,400	Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500	Brigadiers commis d'inspection	11	1,100 à 1,500	14,300	Id. des forêts et de la pêche	indéterminé	900 à 1,300	121,000	Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	60 à 850	300,475
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																															
Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	62,700																															
Sous-inspecteurs	12	3,600 à 4,400	48,000																															
Gardes généraux	20	2,400 à 3,200	58,400																															
Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500																															
Brigadiers commis d'inspection	11	1,100 à 1,500	14,300																															
Id. des forêts et de la pêche	indéterminé	900 à 1,300	121,000																															
Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	60 à 850	300,475																															
	b.	Indemnités pour frais de tournée des inspecteurs fr. 11,000																																
	c.	Id. id. des chefs de cantonnement 12,000																																
	d.	Indemnités de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 5,500																																
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 7,000																																
	f.	Armement et équipement 500																																
	g.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur arpenteur 400																																
	h.	Dépenses diverses 290																																
24	a.	Conseil supérieur des forêts : frais divers fr. 2,100																																
	b.	Société centrale forestière. Subside. 2,000																																
	c.	Stations météorologiques forestières 500																																
	d.	Bureau de recherches et de consultations; enseignement, conférences et champs d'expériences. — Traitements, salaires, indemnités et frais divers. Essais et expériences 29,400																																
		Forêts domaniales.																																
25	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Indemnités pour les gardes dirigeant les pépinières, les travaux, etc. Dépenses diverses fr. 67,500																																
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives 3,000																																
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation. 25,000																																
	d.	Arpentage des coupes 3,500																																
		A REPORTER. . . . fr.																																

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,659,450	3,524,200	115,250	"	3,454,500	3,435,058 85	
581,800	557,000	24,800	"	550,000	549,914 20	
45,200	45,200	"	"	45,200	43,074 72	
65,200	55,200	10,000	"	55,200	60,198 48	
4,129,650	3,979,600	150,050	"	3,882,900	3,888,225 25	
AUGMENTATION. . fr.		150,050				
652,065	652,065	"	"	657,065	628,645 "	
54,000	29,000	5,000	"	57,000	22,799 99	
101,000	101,000	"	"	109,086	95,870 60	
787,065	782,065	5,000	"	803,151	747,315 59	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
26	»	Terrains incultes : défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; indemnités, dépenses diverses . . .
27	»	Service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitement, frais d'études et d'enquête
28	a.	Pisciculture et chasse. — Replement des cours d'eau; dépenses diverses . . fr. 57,000
	b.	Chasse. — Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses . . . 5,000
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
29	»	Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections fr. 110,000
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 88,000
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions . . 80,000
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes 20,000
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central 15,000
30	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes 8,000
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique. . . . 12,000
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 16,000
	i.	Impressions et dépenses diverses 10,000
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 11,000
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. . . . 3,000
	l.	Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. . . 10,000
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses . . . 85,000
	n.	Congrès international d'hygiène de 1903. (Charge temporaire.) . . . 15,000
31	»	Académie royale de médecine
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
787,063	782,063	5,000	"	803,151	747,315 59	
65,000	65,000	"	"	43,000	64,999 54	
11,500	11,500	"	"	11,500	1,314 80	
40,000	40,000	"	"	45,000	46,499 94	
903,563	898,563	5,000	"	902,651	860,129 87	
AUGMENTATION. . fr.		5,000				
249,310	246,200	3,310	"	255,330	226,212 68	
249,310	246,200	3,310	"	233,530	226,212 68	
AUGMENTATION. . fr.		3,310				
483,000	455,000	28,000	"	455,000	425,107 08	
55,000	33,500	1,500	"	33,500	35,500 "	
518,000	488,500	29,500	"	488,500	458,607 08	
AUGMENTATION . . fr.		29,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
CHAPITRE VII.																																														
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																																														
32	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges fr. 2,430,000 »																																												
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																																												
	c.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . . 1,000,000 »																																												
	a.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; service des tramways et des messageries; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection fr. 40,000 »																																												
33	b.	Service hydraulique de l'assainissement des fanges; traitements, indemnités et dépenses diverses 15,000 »																																												
	c.	Indemnités au personnel attaché à l'inspection; au personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges et aux commissaires voyers . . . 40,000 »																																												
	d.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences 20,000 »																																												
<table><tr><th colspan="4">A — Service d'inspection.</th></tr><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>8,000 à 9,000</td><td>9,000</td></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>5</td><td>4,000 à 7,000</td><td>19,500</td></tr><tr><td>Chef de division</td><td>1</td><td>5,500 à 6,500</td><td>5,500</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>3,000</td><td>3,000</td></tr><tr><th colspan="4">B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.</th></tr><tr><td>Inspecteur.</td><td>1</td><td>4,000 à 7,000</td><td>5,500</td></tr><tr><td>Ingénieur.</td><td>1</td><td>3,000 à 6,000.</td><td>4,000</td></tr><tr><td>Conducteur</td><td>1</td><td>2,500 à 5,000</td><td>3,500</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>1,500 à 3,000</td><td>1,500</td></tr></table>			A — Service d'inspection.					NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	9,000	Inspecteurs	5	4,000 à 7,000	19,500	Chef de division	1	5,500 à 6,500	5,500	Commis	1	3,000	3,000	B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.				Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	5,500	Ingénieur.	1	3,000 à 6,000.	4,000	Conducteur	1	2,500 à 5,000	3,500	Commis	1	1,500 à 3,000	1,500
A — Service d'inspection.																																														
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																											
Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	9,000																																											
Inspecteurs	5	4,000 à 7,000	19,500																																											
Chef de division	1	5,500 à 6,500	5,500																																											
Commis	1	3,000	3,000																																											
B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.																																														
Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	5,500																																											
Ingénieur.	1	3,000 à 6,000.	4,000																																											
Conducteur	1	2,500 à 5,000	3,500																																											
Commis	1	1,500 à 3,000	1,500																																											
34	.	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges																																												
35	"	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges																																												
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,950,000	3,950,000	•	•	4,250,000	4,276,749 71	
115,000	115,000	•	•	115,000	98,622 54	
•						
22,000	22,000	•	•	18,500	15,401 90	
6,000	6,000	•	•	6,000	2,185 75	
4,093,000	4,093,000	•	•	4,369,500	4,390,959 00	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
36	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
57	•	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
38	•	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
39	•	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
40	•	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles
41	•	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
42	•	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
43	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 23,500 »
44	•	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	275,000	275,000	»
100,000	100,000	»	»	100,000	99,258 12	
153,405	155,405	»	»	153,405	148,705	»
245,000	233,500	11,500	»	233,500	235,485 66	
21,000	21,000	»	»	21,000	20,270 11	
3,000	5,000	»	»	5,000	»	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,425	»
43,500	43,500	»	»	43,500	55,975 92	
20,000	20,000	»	»	55,000	19,996 48	
877.905	866,405	11,500	»	881,405	849,116 29	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
45	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 50,500 »
	b.	Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance. 4,500 »
46	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions ; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus fr. 115,750 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
47	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections
48	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses
		<i>Monuments publics.</i>
49	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
50	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 113,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'Etat qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux 12,000 »
51	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations
52	»	Commission royale des monuments : personnel
53	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission fr. 6,200 »
	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 16,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
54	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission
55	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandes POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
877,905	866,405	11,500	"	881,405	849,116 29	
55,000	57,000	"	2,000	52,800	52,799 92	
119,700	119,700	"	"	123,500	123,299 53	
78,000	75,250	4,750	"	73,250	73,216 52	
111,000	116,200	"	5,200	122,200	122,698 66	
46,000	46,000	"	"	46,000	45,830 83	
125,000	86,000	59,000	"	86,000	95,715 "	
200,000	150,000	50,000	"	182,100	165,000 "	
16,100	16,100	"	"	16,100	16,099 96	
25,200	25,200	"	"	25,200	21,599 25	
5,500	5,500	"	"	3,605	3,076 55	
2,500	2,500	"	"	2,500	2,382 06	
1,659,905	1,561,855	105,250	7,200	1,614,455	1,570,634 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT.fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
56	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique
57	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.
58	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
59	»	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
		a. Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diversesfr. 85,853 »
		b. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique13,000 »
60	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses71,145 »
61	a.	Inspection des écoles de musique.fr. 9,000 »
		b. Conseil de perfectionnement des études musicales.2,000 »
62	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture
		TOTAL DU CHAPITRE VIII.fr.
		CHAPITRE IX.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
63	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE IX.fr.
		CHAPITRE X.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
64	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
65	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE X.fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,559,905 »	1,561,855 »	105,250	7,200	1,614,458 »	1,570,634 57	
174,000 »	174,000 »	»	»	174,000 »	164,820 »	
90,000 »	90,000 »	»	»	79,758 »	79,758 »	
60,000 »	60,000 »	»	»	54,526 »	54,526 »	
47,031 25	47,031 25	»	»	47,031 25	47,031 25	
170,000 »	170,000 »	»	»	159,246 »	157,975 50	
11,000 »	11,000 »	»	»	11,000 »	9,677 76	
2,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »	»	
2,213,936 25	2,115,886 25	105,250	7,200	2,142,019 25	2,084,425 08	
AUGMENTATION . . fr.		98,050 »				
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000	10,221 90	
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000	10,221 90	
10,000 »	10,000 »	»	»	10,000	340 50	
2,500 »	2,500 »	»	»	2,500	1,350 »	
12,500 »	12,500 »	»	»	12,500	4,690 50	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XI.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
»	»	Travaux d'agrandissement et d'aménagement de l'école de Vilvorde (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Recensement agricole (<i>pour mémoire</i>)
»	»	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde — Travaux d'amélioration, construction de serres (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Appropriation de la propriété de Saint-Victor, à Huy, pour l'installation de l'école d'agriculture de l'État. Achat du mobilier pour les classes et le personnel (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Institut agricole de l'État. Participation au concours régional agricole de 1901 (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Éclairage électrique (<i>pour mémoire</i>)
66	»	Institut agricole de l'État. Aménagement d'un laboratoire de chimie
67	»	Institut agricole de l'État. Station laitière
68	»	Exposition quinquennale d'horticulture de Gand
69	»	Jardin botanique de l'État. Installation des collections botaniques
70	»	Jardin botanique de l'État. Transformation des écoles de botanique
<i>Eaux et forêts.</i>		
71	»	Érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de Namur
<i>Laboratoires d'analyses.</i>		
72	»	Laboratoire de l'État à Anvers
<i>Service de santé, hygiène publique.</i>		
»	»	Mesures contre l'introduction éventuelle de la peste et sa propagation en Belgique (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1896 à 1900 institué par arrêté royal du 25 novembre 1889 modifié par arrêté royal du 24 avril 1900 (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Participation de l'État dans la dépense des travaux relatifs à la création d'un nouveau quartier donnant accès à la station du chemin de fer de l'État à Arlon et à celle du chemin de fer d'Arlon à Elhe (<i>pour mémoire</i>)
<i>Beaux-Arts.</i>		
73	»	Ruines de l'abbaye de Villers
74	»	Ruines de l'abbaye d'Aulne
»	»	Conservatoire royal de musique de Gand. Agrandissement des locaux (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Conservatoire royal de musique de Liège. Construction d'un buffet d'orgue (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Transfert. Aménagement des collections (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Exposition triennale des beaux-arts, à Bruxelles (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Troisième part du subside à allouer à la ville de Gand pour la construction de son nouveau Musée des beaux-arts (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Musée des beaux-arts de Liège (deuxième et dernier subside) (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Quote-part de l'État dans les frais de reprise du mobilier, des instruments, etc., du Conservatoire royal flamand d'Anvers (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Aménagement et restauration des remparts de Binche (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Aquisition d'objets d'art de la collection de Somzée (<i>pour mémoire</i>)
75	»	Exposition triennale des beaux-arts en 1905
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
	70,000	»	70,000	»	»	
	»	»	»	»	14,999 61	
	»	»	»	»	812 50	
	»	»	»	23,000	63,583 52	
	»	»	»	4,800	»	
	»	»	»	8,000	»	
5,000	»	5,000	»	»	»	
8,700	»	8,700	»	»	»	
30,000	»	30,000	»	»	»	
8,600	»	8,600	»	»	»	
5,400	»	5,400	»	»	»	
25,000	25,000	»	»	»	»	
2,500	»	2,500	»	»	»	
»	»	»	»	»	98,208 41	
»	»	»	»	46,000	44,755 72	
»	»	»	»	5,000	»	
»	»	»	»	»	55,000	»
50,000	40,000	»	10,000	60,000	49,825 74	
20,000	20,000	»	»	40,000	32,979 54	
»	»	»	»	140,000	140,000	»
»	7,554 80	»	7,554 80	»	»	
»	»	»	»	»	93,708 84	
»	»	»	»	»	59,716 12	
»	50,000	»	50,000	50,000	50,000	»
»	41,750	»	41,750	41,750	»	
»	»	»	»	5,654	»	
»	25,000	»	25,000	»	»	
»	»	»	»	»	213,916 10	
40,000	»	40,000	»	»	»	
175,200	279,504 80	100,200	204,504 80	424,204	877,286 10	
DIMINUTION . . . fr.		404,404 80				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation. —	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Service de santé
VII.	Voirie urbaine et vicinale, cours d'eau et hygiène publique.
VIII.	Beaux-Arts
IX.	Traitements de disponibilité
X.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XI.	Services divers.
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations
		Augmentation.	Diminution.			
575,250 »	575,250 »	»	»	575,250 »	534,058 70	
10,450 »	10,450 »	»	»	10,450 »	5,627 91	
4,129,650 »	5,979,600 »	1,850,050 »	»	5,882,900 »	5,888,223 25	
903,565 »	898,565 »	5,000 »	»	902,651 »	860,129 87	
249,510 »	246,200 »	3,310 »	»	255,550 »	226,212 68	
518,000 »	488,500 »	29,500 »	»	488,500 »	458,607 08	
4,093,000 »	4,093,000 »	»	»	4,569,500 »	4,590,959 90	
2,215,956 25	2,115,886 25	98,050 »	»	2,142,019 25	2,084,425 08	
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000 »	10,221 90	
12,500 »	12,500 »	»	»	12,500 »	1,690 50	
175,200 »	279,504 80	»	104,104 80	424,204 »	877,286 10	
12,693,061 25	12,511,256 05	285,910 »	104,104 80	12,855,524 25	15,157,420 97	
Augmentation. . fr.		181,805 20				

(58)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1903.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1902, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1904, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

(60)

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISES, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1899.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	1) 16,000 »	16,000 »	»	4,000 »
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exé- cution de deux mâts et de quatre fontaines)	2) 91,000 »	91,000 »	»	91,000
Exécution en marbre du bas-relief intitulé : « L'Humanité » .	3) 171,200 »	171,200 »	»	171,200 »
Exécution à l'eau-forte de six planches d'après des tableaux de Rubens	4) 18,000 »	18,000 »	»	15,000 »
Statue en marbre intitulé : « Poyerella »	5) 15,000 »	15,000 »	»	10,000 »
Décoration picturale de l'Athénée royal d'Anvers	6) 14,000 »	4,666 67	9,333 33	»
A REPORTER . . fr.	325,200 »	315,866 67	9,333 33	201,200 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1900.	de 1901.	de 1902.	de 1903.	a venir.	
2,000 .	"	4,000 .	4,000 .	2,000 .	1) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 14,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
"	"	"	"	"	2) Contrats du 20 décembre 1895. — MM. Dubois et Lagae s'engagent à exécuter chacun un mât d'une hauteur de 5 ^m 50, se composant d'un soubassement en pierre bleue et bronze, d'une colonne en granit d'Ecosse et d'un couronnement en bronze, moyennant le paiement de 16,500 francs, soit pour les deux . fr. 33,000 . Par contrats du 20 décembre 1895, MM. De Rudder, De Tombay, Devreese et Pollard s'engagent à exécuter chacun une fontaine de 4 ^m 50 de hauteur, se composant d'une vasque inférieure en pierre bleue, d'un soubassement en granit d'Ecosse avec motif en bronze; d'une seconde vasque et d'une colonne en granit d'Ecosse et d'un couronnement en bronze, moyennant 14,500 francs, soit pour les quatre. 58,000 . Ce travail est terminé. TOTAL. . fr. 91,000 .
"	"	"	"	"	3) Contrat du 8 août 1890. — M. Jef Lambeaux s'engage à exécuter en marbre, dans un abri qui sera mis à sa disposition, un bas-relief intitulé : « L'Humanité », ayant 7 mètres de hauteur sur 11 mètres de longueur, et à le terminer dans un délai de huit années. Une somme de 171,200 francs est affectée à l'exécution de l'œuvre. Le paiement s'effectuera comme suit : 1 ^o 33,000 francs du chef de la prise de possession du carton; 2 ^o 100,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail; 3 ^o 38,200 francs après la réception, par le Gouvernement, de l'œuvre entièrement terminée. (Le travail est terminé.)
3,000 .	"	"	"	"	4) M. Lenain est chargé de l'exécution de ces planches moyennant une somme de 18,000 francs; le paiement s'effectuera au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, à raison de 3,000 francs par planche gravée.
5,000 .	"	"	"	"	5) Contrat du 15 juin 1897. M ^{me} Paul De Vigne cède à l'État une statue intitulée : « Poverella ». Le paiement sera réparti sur trois exercices à partir de 1898. (Le travail est terminé.)
"	4,666 67	"	"	"	6) M. F. Vinck, d'Anvers, est chargé de l'exécution des peintures allégoriques.
16,000 .	4,666 67	4,000 .	4,000 .	2,000 .	

MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1899.
REPORT. . . . fr.	325,200 "	315,866 67	9,333 33	291,200 "
Gravure du tableau d'Alfred Stevens représentant : « La Veuve et ses enfants »	7) 5,000 "	5,000 "	"	1,666 "
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant »	8) 15,000 "	11,000 "	4,000 "	9,000 "
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck. . . .	9) 5,000 "	5,000 "	"	2,000 "
Groupe en bronze « Le Cheval à l'abreuvoir », de M. C. Meunier	10) 33,000 "	8,250 "	24,750 "	8,250 "
Groupe en marbre « La Folle Chanson », de M. Jef Lambaert	11) 25,000 "	4,500 "	20,500 "	4,500 "
Trois statues en bronze de M. le comte J. de Lalaing. . . .	12) 50,000 "	9,875 "	20,125 "	9,875 "
Panneau décoratif pour la salle de milice de l'Hôtel de Ville de Bruxelles	13) 20,000 "	5,000 "	15,000 "	5,000 "
Tableau décoratif destiné à orner le cabinet de M. le Bourgmestre de Bruxelles	14) 10,000 "	2,500 "	7,500 "	"
Groupe en pierre d'échaillon représentant « Le Sauveteur ». .	15) 9,000 "	9,000 "	"	6,000 "
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. Bourlard représentant « L'Industrie et le Travail »	16) 5,000 "	5,000 "	"	5,000 "
A REPORTER.fr. .	482,200 "	380,991 67	101,208 33	342,491 "

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1900.	de 1901.	de 1902.	de 1903.	à ventr.	
10,000 "	4,666 67	4,000 "	4,000 "	2,000 "	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
"	"	1,666 "	1,668 "	"	7) Contrat du 10 juillet 1891. — M. G. Biot est chargé de l'exécution de ce travail. La somme de 5,000 francs affectée à la gravure sera soldée par acomptes successifs, après l'approbation du dessin, la mise au ton de la planche et l'approbation définitive de la reproduction.
"	"	"	2,000 "	"	8) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 15,000 francs. La quote-part de l'Etat sera soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
"	"	1,000 "	2,000 "	"	9) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, qui sera soldée comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin; 3,000 francs du chef d'approbation des états; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
"	"	"	"	"	10) Ce groupe orne le square Ambiorix, à Bruxelles
"	"	"	"	"	11) Ce groupe est destiné à orner le square Ambiorix, à Bruxelles.
"	"	"	"	"	12) Ces trois statues représentent : « La Force brutale », « L'Art romain » et « La Comédie », et ornent le même square.
"	"	"	"	"	13) M. Léon Frédéric est chargé de ce travail. (Ce travail est terminé.)
"	"	"	2,500 "	"	14) M. X. Mellery id. id.
3,000 "	"	"	"	"	15) Contrat du 12 juin 1899. M. Lefever s'engage à exécuter ce groupe, qui aura environ 2 mètres de hauteur. Une somme de 9,000 francs est affectée à ce travail dont le paiement aura lieu par tiers, après l'approbation du petit modèle, après l'approbation du modèle grandeur d'exécution et après placement de l'œuvre au lieu de sa destination. L'œuvre est placée.
"	"	"	"	"	16) M. Lenain a été chargé de ce travail, qui est terminé.
15,000 "	4,666 67	6,066 "	12,168 "	2,000 "	

MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (1).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris l'exercice 1899.
REPORT. . . . fr.	482,200 "	380,091 67	101,208 33	342,491 "
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt représentant « L'Institution de la Toison d'Or »	17) 5,000 "	5,000 "	"	"
Gravure à l'eau-forte du tableau de Rubens : « Combat des Amazones »	18) 4,000 "	4,000 "	"	2,000 "
Décoration picturale pour la salle des mariages de l'hôtel de ville de Tournai	19) 15,000 "	5,000 "	10,000 "	5,000
Décoration sculpturale du Palais de Justice de Binche . . .	20) 6,500 "	4,535 35	2,166 67	"
Exécution d'un groupe en bronze intitulé : « Les bâtisseurs de ville »	21) 20,000 "	20,000 "	"	"
TOTAUX. . . . fr.	530,700 "	417,525 "	113,375 "	349,491 "

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1900	de 1901	de 1902	de 1903.	à venir.	
15,000 »	4,666 67	6,666 »	12,168 »	2,000 »	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le legs d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
»	1,500 »	»	1,500 »	»	17) M. Lauwers a été chargé de ce travail.
1,000 »	»	»	1,000 »	»	18) M. Greuze id. id.
»	»	»	»	»	19) M. Hennebicq est chargé de l'exécution de ce travail. (Terminé.)
»	4,555 53	»	»	»	20) M. Maseré a été chargé de l'exécution de ce travail qui consiste en une statue et un bas-relief. (Terminé.)
»	20,000 »	»	»	»	21) Contrat du 31 janvier 1901. — M. Vandersloppen s'engage à exécuter ce groupe en bronze. Une somme de 20,000 francs est affectée à ce travail; le paiement sera soldé par moitié : 10,000 francs après la signature du contrat du chef de l'approbation du modèle en plâtre; 10,000 francs après la réception et le placement de l'œuvre au lieu de sa destination. L'artiste s'engage à ne pas reproduire son œuvre dans les dimensions de l'original. (Le travail est terminé.)
14,000 »	50,500 »	6,666 »	14,668 »	2,000 »	

ANNEXE N° 3
(Monuments aux hommes illustres.)

MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1899.
Monument au Roi (inauguration du chemin de fer du Congo).	1) 200,000 "	66,667 "	133,333 "	"
— commémoratif de la Guerre des paysans	2) 12,000 "	5,000 "	7,000 "	5,000 "
— — — — —	3) 11,000 "	3,500 "	7,500 "	5,500 "
— — — — —	4) 2,500 "	1,250 "	1,250 "	1,250 "
— Willems	5) 50,000 "	7,500 "	22,500 "	7,500 "
— Jules de Burlet	6) 10,000 "	6,500 "	5,500 "	6,500 "
— Baron Seutin	7) 9,000 "	1,750 "	7,250 "	1,750 "
Buste Jacob Van Maerlant	8) 2,500 "	2,500 "	"	2,500 "
— Willems	9) 2,500 "	2,500 "	"	2,500 "
— Genard	10) 2,500 "	2,500 "	"	1,250 "
— Bilderdyck	11) 2,500 "	2,500 "	"	"
Monument Everard T'Serclaes	12) 40,000 "	10,000 "	30,000 "	10,000 "
— De Bruyne	13) 45,000 "	5,580 85	59,419 17	"
— Alfred Verwée	14) 25,000 "	8,000 "	17,000 "	"
— Guido Gezelle	15) 11,000 "	3,000 "	8,000 "	"
— Pickery	16) 1,800 "	400 "	1,400 "	"
— Rodenbach	17) 7,000 "	3,000 "	4,000 "	"
Bustes à Van Peene et Destamberg	18) 2,294 22	800 "	1,494 22	"
Monument en commémoration de la bataille des Éperons d'Or.	19) 140,000 "	70,000 "	70,000 "	"
— Orban de Xivry	20) 30,518 "	8,000 "	22,518 "	"
TOTAUX fr.	587,112 22	210,047 83	576,164 59	41,750 "

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1900.	1901.	1902.	1903.	à venir.	
		20,000 "	20,000 "	20,667 "	1) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
"	"	"	"	"	1) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Anvers.
"	"	"	"	"	2) Ce monument est érigé à Overmeire.
"	"	"	"	"	3) Ce monument est érigé à Bornhem.
"	"	"	"	"	4) Id. id. à Thielt.
"	"	"	"	"	5) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Gand.
"	"	"	"	"	6) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Nivelles.
"	"	"	"	"	7) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Nivelles.
"	"	"	"	"	8) Contrat du 5 novembre 1898. Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre par le Gouvernement, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée (Terminé)
"	"	"	"	"	9) Contrat du 11 septembre 1899. — Idem. (Terminé.)
1,250 "	"	"	"	"	10) Id. id. — Idem. (Terminé)
"	"	2,500 "	"	"	11) Contrat du 2 octobre 1901. — Idem. (Terminé.)
"	"	"	"	"	12) Ce monument est placé dans l'une des arcades de la maison de l'Étoile, Grand'Place, à Bruxelles.
5,580 85	"	"	"	"	13) Ce monument est érigé sur la digue à Blankenberghe
6,000 "	2,000 "	"	"	"	14) Ce monument sera érigé à Schaerbeek, à l'angle de la place Colignon et de la rue Verwée, et adossé à la maison à construire en cet endroit.
"	"	"	3,000 "	"	15) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Courtrai.
"	400 "	"	"	"	16) Ce monument est placé dans un des ronds-points des nouveaux boulevards de la ville de Bruges.
3,000 "	"	"	"	"	17) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Gand.
"	"	"	800 "	"	18) Ces bustes sont placés au Théâtre flamand de Gand.
10,000 "	10,000 "	10,000 "	10,000 "	30,000 "	19) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Godefroid Devreese et sera érigé sur une des places publiques de Courtrai
"	"	"	8,000 "	"	20) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Arion.
25,830 85	12,400 "	32,500 "	41,800 "	56,667 "	

(70)